

Baisse de l'audition

Les causes

La baisse de l'audition se manifeste à différents niveaux. Avec une **perte moyenne de 20 à 40 dB**, le malentendant **perd les bruits faibles** et certains éléments phonétiques.

Au début, le malentendant a une **mauvaise perception des aigus** : le tic-tac de sa montre, la sonnerie du téléphone, la voix des femmes et des enfants, le chant des oiseaux. Il confond certaines consonnes puis, il est gêné pour suivre une conversation dans le brouhaha.

Entre **40 et 70 dB** de perte, seule **la parole forte subsiste**.

A partir d'une perte de **70 dB**, la surdité est **sévère**.

Il n'y a que des "**restes auditifs**" à partir d'une perte de **90 dB**.

Les déclencheurs de la dégradation auditive sont **multiples** et **omniprésents** : sur le lieu de travail, dans la vie quotidienne, dans les loisirs. Outre ces causes liées à l'environnement, il existe une explication naturelle à la perte auditive. Ce phénomène naturel qui nous concerne tous est comparable à ce qui se passe pour la vue. **Avec l'âge, nos facultés auditives s'amenuisent**.

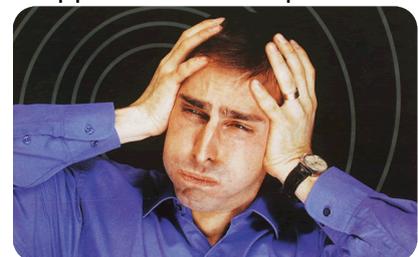
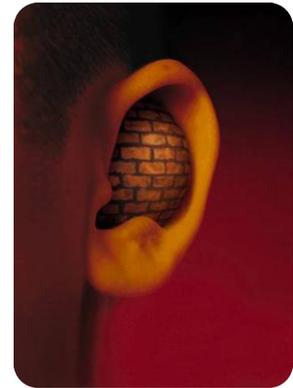
Le Vieillissement

La "presbycusie" (baisse de l'audition due à l'âge) est aussi fréquente que la presbytie (baisse de la vue due à l'âge). En général, la presbycusie apparaît 10 ans après cette dernière. Elle correspond à des mécanismes divers :

- Perte de souplesse des osselets
- Fragilisation du tympan
- Disparition des cellules ciliées

Nous ne sommes pas égaux devant ce phénomène qui touche des personnes à des degrés et des âges divers.

C'est en moyenne à partir de **25-30 ans** que se produit sur chacun de nous une dégradation progressive de l'audition. Mais elle devient sensible et donc gênante **à partir de 50 ans** environ.



La perte de l'acuité auditive est le plus généralement **graduelle**. Le plus souvent elle se manifeste d'abord dans les **fréquences aiguës**.

Le phénomène naturel doit être **dédramatisé**. Considérée avec fatalisme, la presbyacousie conduit trop souvent à un **repli sur soi**.

Le bruit : un fléau de la vie moderne

Ce n'est pas un hasard si **50 % des français** considèrent le bruit comme la nuisance n°1. Particulièrement insidieux, le bruit s'avère **dangereux pour l'audition et coûteux pour la société**. Ces causes en sont multiples :

Les bruits d'origine **professionnelle** sont souvent supportés **sans protection**.

La musique et les excès de décibels qu'elle entraîne dans certaines circonstances : discothèques, concerts, baladeurs, etc.



Les nuisances urbaines : dans les grandes villes, les personnes sont exposées à un niveau de bruit supérieur à 65 dB essentiellement généré par l'automobile et les transports.

Le blast tympanique : ce phénomène désigne l'ensemble des lésions du tympan qui suit le passage d'une onde de choc ou d'une forte pression statique. Il se manifeste par l'apparition d'une otorrhée la plupart du temps associée à une hypoacousie et à des acouphènes. Le blast tympanique est dû à une variation brutale et rapide de la pression ambiante entraînant une onde de choc qui va se propager à vitesse supersonique à travers le tympan. On constate les effets d'un blast tympanique dans le milieu militaire (après une forte déflagration) ou dans la vie courante (après une gifle sur l'oreille ou un plongeur en mer). Pris à temps le blast tympanique peut être soigné.

Les causes médicales

Durant la grossesse

La déficience auditive chez l'enfant peut être due à des causes infectieuses contractées par la mère : toxoplasmose, cytomégalovirus, rubéole ainsi qu'à des causes d'origine génétique. Certains médicaments pris lors de la grossesse peuvent également entraîner une surdité chez l'enfant.

Chez l'enfant

A la naissance, le recours à une réanimation peut entraîner, dans certains cas, une surdité. Les otites à répétition sont, elles aussi, responsables de l'altération du tympan ou de l'oreille moyenne, en particulier les otites séreuses. Ce type d'otite beaucoup plus insidieux, provoque une inflammation de l'oreille moyenne qui, dépistée trop tardivement peut être

cause de surdit . Une perte auditive au niveau de l'oreille moyenne peut entra ner des difficult s dans le d veloppement de l'enfant et des retards dans l'apprentissage du langage.

Les m ningites peuvent  tre aussi   la source d'alt ration de l'audition.

Les surdit s de perception et/ou de transmission certaines fois, peuvent avoir une origine g n tique.

Chez l'adulte

L'otospongiose peut causer une d ficiency auditive (s cr tion par l'os d'une masse spongieuse qui emprisonne l' trier). L'otospongiose est une cause de surdit   volutive qui touche 2 % de la population.

Le neurinome, tumeur non cancéreuse du nerf auditif, peut provoquer une surdit  progressive ou brutale qui peut  tre irr versible.

On peut aussi retrouver chez l'adulte des causes g n tiques.

Le tabac peut avoir des effets n fastes sur l'audition.

Certains virus peuvent engendrer une inflammation du nerf auditif ou une obstruction vasculaire, entra nant une surdit  brusque.



Les m dicaments sont parfois une cause de surdit .

Certaines l sions de l'oreille interne (au niveau de la cochl e ou du vestibule) peuvent  tre caus es par certains antibiotiques. Aux Etats-Unis, on estime que la surdit  m dicamenteuse touche entre 2 et 3 patients sur 1000 trait s par un m dicament ototoxique.

Plus de 130 m dicaments ont  t  reconnus potentiellement ototoxiques, parmi lesquels certains antibiotiques (Streptomycine, Viomycine, Sisomycine, etc), des anti-inflammatoires (Dup ran, Indicid), des diur tiques (Lasilix), les  strog nes et la vitamine A (facteur aggravant de l'otospongiose) ou encore la quinine qui peut entra ner des effets secondaires (acouph nes, hypoacousie ou vertiges).

Les causes g n tiques

La recherche g n tique a mis en  vidence plusieurs points qui soulignent le facteur h r ditaire de certaines d ficiences auditives.

➔ L'existence de bases h r ditaires   la sensibilit  de l'oreille au bruit.

➔ L'apparition de troubles auditifs chez les personnes d' ge m r.

➔ La vulnérabilité à une classe d'antibiotique (les aminoglycosides), comme en témoigne Christine Petit, chercheur au CNRS de Paris : " nous savons aujourd'hui qu'ils peuvent induire des surdités chez des individus porteurs de mutations dans certains gènes ".

Les Conséquences

Parmi les conséquences d'une déficience auditive, quel que soit son degré de gravité, les effets sur la vie sociale et psychologique sont parfois pesants. Mal entendre est encore mal connu, mal compris et mal accepté par la société. De plus, la perte d'un sens sur lequel repose essentiellement la communication est difficile à accepter.

Au début, le malentendant n'en a pas conscience ou refuse de l'accepter. Il s'habitue à interpréter et deviner les conversations en prenant comme support les mots qu'il perçoit. Mais petit à petit, la perte de l'audition devient handicapante dans le rapport avec les autres.

« Avant je ne portais jamais mon casque, ...



... Aujourd'hui je dois porter mon appareil auditif tous les jours ! »

Source : <http://audition.st-etienne.pagesperso-orange.fr/>

Quelques chiffres sur l'audition

8% des français sont concernés par la malentendance soit
5 millions de personnes dont
2 millions ont moins de 55 ans.
15% seulement des français concernés portent un appareillage auditif contre 50% au Danemark
7 millions de français vivent dans des zones de bruit excessif, comme les abords d'autoroutes ou d'aéroports. Pour la moitié des français, la nuisance numéro 1 est le bruit.
1 français sur 2 ne fait jamais évaluer son audition.
80% des appareillages auditifs ont pour cause la presbycusie.
1 enfant sur 1000 et 1 adulte sur 10 sont touchés par des troubles de l'audition.
38% des personnes qui consultent le font suite aux pressions de leurs proches.
30 000 à 50 000 jeunes et adolescents présentent des altérations graves ou sévères du système auditif.
1^{ère} cause de réforme au service militaire : la déficience auditive.
2 500 000 personnes de tout âge souffrent d'acouphènes (sifflement ou bourdonnement) et près de 4 millions en ont ressentis un jour ou l'autre.
600 000 à 800 000 Francs : c'est le coût d'une surdité professionnelle. Les experts prévoient pour les années à venir, 3 000 à 4 000 surdités professionnelles par an.
600 millions de Francs sont dépensés chaque année pour la surdité professionnelle.
Une personne soumise à un bruit de 100 dB durant 40 heures par semaine, pendant 20 ans a une probabilité de perte auditive de 48%.
250 000 personnes, c'est le nombre de Parisiens réveillés par le bruit d'une moto traversant la ville en pleine nuit.
46% des motards sont atteints de troubles auditifs.
Plus de 130 médicaments ont été reconnus potentiellement ototoxiques.
1000 plaintes sont déposées chaque année pour des bruits de voisinage.
5 milliards de Francs est le coût annuel de la pollution sonore (murs anti-bruit, isolations diverses) parmi lesquels 250 millions concernent le seul bruit routier, soit 4,20 F par habitant.
33 % des ménages changent de logement pour des raisons de pollution sonore. En France, le bruit est de loin la première cause de déménagement.
Au 1er rang des critères de choix d'un logement arrive l'isolation contre le bruit.
60 millions de boules Quiès ont été vendues en 1999.

Parmi les Français malentendants en France :

55 % révèlent une surdité **légère** (perte d'audition de 20 dB à 40 dB).
33 % sont atteints de surdité **moyenne** (perte d'audition de 40 dB à 70 dB).
9 % présentent une surdité **sévère** (perte d'audition de 70 dB à 90 dB).
3 % sont sourds **profonds** (perte d'audition de plus de 90 dB).

